

Cibles prioritisées au niveau national pour les ODD considérés

A la suite du processus de priorisation, trois cibles ont été retenues au maximum par ODD sauf pour les ODD 3, 5 et 16. Au total, 16 ODD, 49 cibles et 101 indicateurs ont été priorisés.

Pour cette publication, ont été considérés les 4 ODD qui seront évalués en 2019 à l'exception de l'ODD 17 sur le partenariat qui n'a pas fait objet de priorisation au Burundi :

- **ODD 4** "Education de qualité",
- **ODD 8** "Travail décent et croissance économique",
- **ODD 13** "Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques",
- **ODD 16** "Paix, Justice et institutions efficaces".



■ Nombre cibles ■ Nombre cibles prioritisées

Bien que la méthodologie utilisée prévoit de sélectionner trois cibles par ODD au maximum, pour les ODD 3, 5 et 16 ce nombre a été dépassé compte tenu des trois critères de priorisation considérés.

L'agenda 2030 pour le développement durable

En 2015, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté 17 objectifs de développement durable (ODD), à la fin d'un cycle de consultation planétaire et multi-institutionnel. Ces objectifs universels fixés à l'horizon 2030 couvrent les trois dimensions du développement durable: sociale, économique et environnementale.

Au niveau international, le suivi des ODD est organisé sur la base d'indicateurs mondiaux calculés par les agences onusiennes à partir des données transmises par les pays. Un rapport annuel sur les ODD est établi par le Secrétaire général des Nations unies et des indicateurs sont sélectionnés pour faire l'objet d'une revue détaillée.

Rôle de l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques au Burundi

Selon la Loi statistique en vigueur, Loi N° 1/17 du 25 septembre 2007 portant organisation du Système Statistique au Burundi, l'ISTEEBU (Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi) est l'organe central de coordination technique des activités du système statistique national du Burundi.

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des ODD, l'ISTEEBU, coordonne et assiste tous les membres du SSN pour le calcul des indicateurs dont chacun a la charge. Les services sectoriels des différents ministères et institutions contribuent à la fourniture des indicateurs.

ISTEEBU

Zone Rohero - Quartier INSS - Avenue de l'Aviation N° 06
B.P. 1156 BUJUMBURA
Tél : (+257) 22 2149/22 67 29 - 22 21 67 34/35
Fax : (+257) 22 26 35
Email : isteebu@isteebu.bi - isteebubdi@gmail.com
www.isteebu.bi

Devise : « En marche avec les Statistiques Fiables au Service du Développement »



Cette publication a été élaborée avec le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères français à travers le projet d'Appui au Suivi des ODD en Afrique (SODDA).
www.expertisefrance.fr



REPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTRE DES FINANCES,
DU BUDGET ET DE LA COOPÉRATION
AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LES INDICATEURS DE SUIVI DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Processus de priorisation des cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD)

Dans le cadre de la domestication des ODD, chaque pays doit procéder à la priorisation des objectifs et des cibles en fonction de ses besoins et de son contexte international.

La priorisation a été réalisée sous l'égide du Département de la Planification Nationale, dépendant du Ministère des Finances, du Budget et de la Coopération au Développement Economique par un comité multisectoriel mis en place pour cette fin.

A partir des 169 cibles définies au niveau international, la priorisation a retenu les cibles :

- (i) qui étaient oubliées dans les documents nationaux ou qui étaient en retard dans les OMD,
- (ii) contribuant à plusieurs dimensions de développement durable
- (iii) dont l'évolution pouvait être mesurée grâce à l'existence d'indicateurs calculables ou pouvant être désagrégées suivant différents critères (régional, genre, tranche de revenu...).

A l'issue de ce processus, au total, 16 ODD, 49 cibles et 101 indicateurs ont été priorisés.

Parmi les indicateurs retenus pour le suivi des cibles prioritaires, figurent trois types d'indicateurs :

- (i) indicateurs de la liste internationale,
- (ii) indicateurs proches des indicateurs de la liste internationale
- (iii) les indicateurs purement nationaux.

Exemples d'indicateurs priorités

4 EDUCATION DE QUALITE

CIBLE 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

INDICATEUR 4.5.1 Indices de parité pour tous les indicateurs dans le domaine de l'éducation.

Indice de parité fille / garçon à l'école fondamentale ▼

Année	Indice de parité
2006	0,92
2007	0,95
2008	0,97
2009	0,99
2010	1,01
2011	1,02
2012	1,03
2013	1,03
2014	1,03
2015	1,03
2016	1,04

Source : Bureau de la planification et des statistiques de l'éducation, annuaires statistiques.

Il s'agit du rapport entre les effectifs des filles et des garçons qui fréquentent l'école fondamentale au cours d'une année scolaire. L'effectif des filles à l'école fondamentale s'est apprécié et dépasse celui des garçons depuis 2010.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

CIBLE 8.1 Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 pour cent dans les pays les moins avancés.

INDICATEUR 8.1.1 Taux de croissance annuelle du PIB réel par habitant.

L'indicateur proposé est le rapport entre le Produit intérieur Brut au prix courant, exprimé en dollars américain et l'effectif de la population.

PIB courant par habitant en dollars US ▼

Année	PIB par habitant (dollars US)
2006	157
2007	170
2008	199
2009	215
2010	239
2011	256
2012	259
2013	266
2014	284

Source : ISTEERU, Comptes Economiques du Burundi.

Le PIB par tête a doublé en huit ans. Parallèlement, le taux de pauvreté monétaire s'est réduit de 2,5%, passant de 67,1% en 2006 à 64,6% en 2014.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CIBLE 13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

INDICATEUR 13.1.2 Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes.

Nombre de personnes décédées lors de catastrophes au cours des 12 derniers mois pour 100 000 personnes ▼

Année	Nombre de décès
2015	1,3
2016	1,6
2017	1,8

Source : Annuaire statistique du Ministère de la Sécurité Publique et de la Gestion des Catastrophes.

L'augmentation des décès dus aux catastrophes naturelles entre 2015 et 2017 s'explique par les conséquences des aléas climatiques.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

CIBLE 16.3 Promouvoir l'État de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice.

INDICATEUR 16.3.2 Proportion de la population carcérale en instance de jugement.

Proportion des personnes détenues en attente de jugement par rapport au nombre total de prisonniers ▼

Année	Proportion (%)
2012	62,4
2013	62,4
2014	52,1
2015	61,2
2016	39,7

Source : Ministère de la Justice, Annuaires statistiques.

Des efforts ont été consentis à partir de 2013 pour réduire les arriérées judiciaires, cependant en 2015, période électorale, à la suite de manifestations insurrectionnelles, la tendance a changé.